

CONVOCACTION

Date : 20 mars 2025

Affichée le : 20 mars 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 25
Votants : 27
Pouvoirs : 7
Absent : 7

L'an deux mille vingt cinq, le deux avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Najat MOUSSATEN - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Nouredine NACHITE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

0 4 AVR. 2025

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

0 9 AVR. 2025

Absents représentés

Mme SAVAS

Mme SAKHO

M. AÏT MESSAOUD

Mme ELONGUERT

Mme PEREZ

Mme M'BAYE

Mme MEHADJI

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à Mme TALL

Pouvoir à M. LEMAIRE

Pouvoir à Mme MEUNIER

Pouvoir à M. BROCHOT

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à M. NACHITE

Absents non représentés

Mme HAMADOUCH, M. ZAHRAOUI, Mme JACQUEMART, M. KA, M. LUCAS, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI.

Secrétaire de séance : Aïssata SOW

24 Association "Faiencerie-Théâtre de Creil" - Subventions de fonctionnement et de projet 2025

■ **Rapport de présentation :**

Bérénice TALL, Conseillère Municipale

Acteur majeur du vivre ensemble et du lien social, les associations creilloises mènent des actions au quotidien reconnues par les habitants et les pouvoirs publics. En complément des aides en nature (prêt de salle, matériels etc...), la ville de Creil souhaite apporter une aide financière directe à certaines associations selon l'intérêt local de leurs actions.

I Subvention de fonctionnement

Tout au long de l'année, l'association « La Faiencerie-Théâtre de Creil » organise la diffusion de spectacles vivants, l'accompagnement de la production de la création artistique, le développement des publics via des actions culturelles et projets, d'éducation artistique en lien avec la programmation et les compagnies en résidence.

Elle favorise l'accès au spectacle vivant par une programmation exigeante et ouverte à tous. Elle favorise l'accès à la culture pour tous par une politique tarifaire et un accompagnement adapté mais aussi par la décentralisation des manifestations et spectacles hors les murs pour être au plus près du public.

Elle apporte un soutien d'action à la création par les résidences d'artistes, l'encouragement des pratiques amateurs, la valorisation et promotion des talents locaux et l'accompagnement des projets. Elle veille à l'éducation et à la pratique en milieu scolaire. Elle favorise la mise en place d'une politique d'action culturelle forte, associant actions de sensibilisation et de proximité grâce à la permanence d'artistes régionaux.

Il est proposé au conseil municipal d'octroyer la subvention de fonctionnement 2025 de 450 000 € à

II Subvention de projet

La Faïencerie-Théâtre de Creil : Festival Mosaïque

La 6^{ème} édition, du 25 au 28 septembre 2025. Elle propose une programmation public à Creil et de l'agglomération Creil Sud Oise. Les spectacles en espace public rassembleront les habitants des différentes communes et des différents quartiers et proposeront des projets fédérateurs pour amorcer une dynamique de public itinérant sur le territoire d'implantation. Ce projet s'inscrit dans une énergie de revalorisation du patrimoine des quartiers de la ville de Creil. La programmation 2025 porte un projet participatif avec les habitants, pour la réalisation d'un spectacle aérien, de grand format, mêlant Chorégraphies collectives sur un fond de musique « Live opéra-électro-hip-hop » qui aura lieu place du Champ de Mars. Le nom du spectacle est ADN odyssee verticale de la compagnie Transe express.

Il est proposé d'octroyer une subvention de 25 000 €.

Association	Subvention de fonctionnement 2024	Subvention sur projet 2024	Subvention de fonctionnement 2025	Subvention sur projet 2025
Faïencerie-Théâtre de Creil	450 000 €	25 000 €	450 000 €	25 000 €

Déport des Élus : Mesdames Sophie DHOURY-LEHNER, Yesim SAVAS, Jessica ELONGUERT, Catherine MEUNIER et Monsieur Moussa EL MOUSSAOUI ne prennent pas part au vote, du fait de leur implication dans l'association.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1111-6, L2121-29, L2131-11,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 5 mars 2025,
Considérant le besoin de trésorerie et le projet présenté par l'association,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 27	Pour : 27	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prends pas part au vote : 5
--------------	-----------	------------	----------------	--------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver, au titre de l'année 2025, l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Faïencerie-Théâtre de Creil » d'un montant de 450 000€.

Article 2 : d'approuver, au titre de l'année 2025, l'attribution d'une subvention sur projet, à l'association « Faïencerie-Théâtre de Creil » d'un montant de 25 000€.

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet au budget de la Ville.

09 AVR. 2025

CREIL, le
Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURY-LEHNER

Aïssata SOW


Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire



La secrétaire de séance

